

ARRETE DE POLICE MUNICIPALE

OBJET : TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC (pose de mats supplémentaires)

RUE DES VIEUX MOULINS à WARHEM

Réf. : 2024.119

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE WARHEM,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la nécessité de réglementer le stationnement et la circulation afin de permettre à la l'Entreprise DERVILLIERS 11 Route de Crochte 59380 SOCX d'effectuer en toute sécurité les travaux d'éclairage public (pose de mats supplémentaires) en sous-traitance Flash Energies Rue des Vieux Moulins à Warhem.

ARRETE

Article 1 : du MERCREDI 16 OCTOBRE au VENDREDI 15 NOVEMBRE 2024 (2 jours) :

- La chaussée sera restreinte par demi-chaussée
 - La circulation sera restreinte à 30 Km/h
 - Le stationnement sera interdit (seuls les véhicules de l'Entreprise DERVILLERS pourront stationner)
- au droit des travaux.

Article 2 : Les dispositions édictées par l'article 1 du présent arrêté entreront en vigueur dès la mise en place des panneaux de signalisation par l'Entreprise.

Article 3 : La police locale, et la gendarmerie d'Hondschoote sont chargées de l'exécution du présent arrêté et les contraventions seront poursuivies conformément aux lois.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- Entreprise DERVILLIERS 11 Route de Crochte 59380 SOCX
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Hondschoote
- Monsieur HERMEL Guy, Adjoint aux Travaux, Environnement
- Madame SOETE Marie-Agnès, Adjointe aux Affaires Sociales et Sécurité
- Monsieur DERAY Cédric, CCHF
- Services Techniques

Warhem, le 4 Octobre 2024

P. BOUTTEMY.

Maire de WARHEM

DECISION EXECUTOIRE

A DATER DU :

LE MAIRE

